



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-10

Séance du 10/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Absent(s) : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Rémi MALO.

Étaient présents : Rémi MALO, Dominique CAPRON, Nadège FRANCOIS, BANCTEL Jean-Pierre, Didier SANSON, Maryline MAUPAIX, Sophie COMONT, Véronique MOREL, Cyrille GUILLEMARD, Caroline TOUTAIN, Julien MERVILLE, Fabien LEROY Lucie GOULET et Maryvonne QUEMION formant la majorité des membres en exercice,

Pouvoirs : Bérénice GAND donne pouvoir à Dominique CAPRON

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Dominique CAPRON

Budget primitif 2025

Date de convocation
01/04/2025

Monsieur le Maire, expose le contenu du budget primitif 2025 en résumant les orientations générales de celui-ci.

Le budget primitif 2025 s'équilibre comme suit :

- **Fonctionnement :**
 - o Dépenses : 757 493.00 €
 - o Recettes : 757 493.00 €

- **Investissement :**
 - o Dépenses : 1 068 492.00 €
 - o Recettes : 1 068 492.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif communal de l'exercice 2025.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,
Rémi MALO

